

OMPI



AB/I/ 16
ORIGINAL français
DATE:
10 juillet 1970

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
BUREAUX INTERNATIONAUX RÉUNIS POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

GENÈVE

BIRPI

**ORGANES ADMINISTRATIFS
DE L'OMPI ET DES UNIONS ADMINISTRÉES PAR L'OMPI ET LES BIRPI**

**Première Série de Réunions
Genève, 21-29 septembre 1970**

ADDENDUM AU DOCUMENT AB/I/5

présenté par le Directeur des BIRPI

RESUME

Le présent document met à jour l'Annexe au document AB/I/5.

Le 23 mars 1970 le Règlement financier des BIRPI (Annexe au document AB/I/5) fut amendé avec effet à la même date, comme suit :

- i) l'article 5.4 est supprimé;
- ii) à l'article 6.1, les mots "cinq mois" sont remplacés par les mots "six mois";
- iii) à l'article 7.1, les mots "trois mois" sont remplacés par les mots "cinq mois".

/Fin du document/



OMPI

COMMISSION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BREVET

UNION INTERNATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
BREVET N° 2.100.000
Publié le 10/07/70
Déposé le 10/07/70

ABSTRACT OF THE INVENTION

PROCESSEMENT DES MATIÈRES

Le présent document a été classé au titre de la loi n° 71-177 du 27 mars 1971 relative à l'organisation de la recherche scientifique et technique.

Le présent document a été classé au titre de la loi n° 71-177 du 27 mars 1971 relative à l'organisation de la recherche scientifique et technique.

Il s'agit d'un document de la Commission Nationale de la Recherche Scientifique.

Il s'agit d'un document de la Commission Nationale de la Recherche Scientifique.

Fin de la notice